



Arcachon
expansion

TOURISME · CONGRÈS · ANIMATION · CULTURE · COMMERCE

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 033-439504960-20260428-2026042803-DE

S²LOW



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mardi 28 avril 2026**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames MARESCOT, BORDEDEBAT, CASSOT, DZIURA, MAUPILE, MIQUEL, FOULON, LONG MAROVELLI,

Messieurs LUMMEAUX, GHYSELS, NONI, FANARA, MONS, PUJOL, SCAPPAZZONI, TREUIL, MARTINERIE,
DELEPAUX, SEGURA, TOURDIAS.

Pouvoir :

Monsieur RUIZ a donné POUVOIR à Monsieur TOURDIAS

A titre consultatif :

Madame DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Madame MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Madame DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Monsieur DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur. RUIZ

Madame THE

A titre consultatif :

Monsieur MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Monsieur LASSALLE responsable du Service de Gestion Comptable

**EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2026042803 : ELECTION DES VICES
D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 033-439504960-20260428-2026042803-DE

S²LOW

Les statuts d'Arcachon Expansion et son article 10, adoptés lors du Conseil d'Administration approuvés par délibération du 20 décembre 2018, précisent que lors de sa première séance, le Conseil d'administration élit en son sein un Président et trois Vice-Présidents, par ordre de préséance.

Le Conseil d'administration est invité à procéder à l'élection des vice-présidents

La candidature de Monsieur LUMMEAUX est proposée au poste de 1^{er} Vice-président.
La candidature de Madame MARESCOT est proposée au poste de 2^{eme} Vice-Présidente
La candidature de Madame BORDEDEBAT est proposée au poste de 3^{eme} Vice-Présidente

Le quorum étant atteint, le vote a lieu

Candidat pour la 1^{ère} Vice-présidence : Monsieur LUMMEAUX
Nombre de voix obtenues : 22 voix

Monsieur LUMMEAUX ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{ère} vice-président et est installé immédiatement.

Candidat pour la 2^{eme} Vice-Présidence : Madame MARESCOT
Nombre de voix obtenues : 22 voix

Madame MARESCOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 2^{ème} vice-présidente et est installée immédiatement.

Candidat pour la 3^{eme} Vice-Présidence : Madame BORDEDEBAT
Nombre de voix obtenues : 22 voix

Madame BORDEDEBAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) 3^{ème} vice-présidente et est installée immédiatement.

En conclusion au vu des votes, Cette délibération n'appelant aucune observation, **M FOULON**, demande au conseil d'administration de bien vouloir procéder à cette installation et de bien vouloir :

- ✓ **PROCLAMER Monsieur LUMMEAUX 1^{er} Vice-Président**
- ✓ **PROCLAMER Madame MARESCOT 2^{eme} Vice-Présidente**
- ✓ **PROCLAMER Madame BORDEDEBAT 3^{eme} Vice-Présidente.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°3 concernant l'élection des vices-présidents d'Arcachon expansion et:

- ✓ **PROCLAME Monsieur LUMMEAUX 1^{er} Vice-Président**
- ✓ **PROCLAME Madame MARESCOT 2^{eme} Vice-Présidente**
- ✓ **PROCLAME Madame BORDEDEBAT 3^{eme} Vice-Présidente.**

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le mardi 28 avril 2026
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion

